
TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS	V
AVANT-PROPOS	IX
INTRODUCTION	1
SECTION 1 LE CADRE HISTORIQUE	2
§ 1. La création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier	2
§ 2. L'échec de la Communauté européenne de défense	4
§ 3. La relance et les crises	4
§ 4. L'Acte unique européen	7
§ 5. Le traité sur l'Union européenne	8
§ 6. Le traité d'Amsterdam	9
§ 7. Le traité de Nice	11
§ 8. La convention sur l'avenir de l'Europe et le traité établissant une constitution pour l'Europe	13
§ 9. Le traité de Lisbonne	17
§ 10. L'Union européenne et la crise économique et financière	20
SECTION 2 LE DYNAMISME COMMUNAUTAIRE	25
§ 1. La nature du dynamisme	26
§ 2. Les illustrations du dynamisme	28
§ 3. L'analyse du dynamisme par la science politique	30
§ 4. Les formes politiques du dynamisme	33

§ 5. Intégration et coopération dans le dynamisme communautaire	35
SECTION 3 L'UNION ET LES COMMUNAUTÉS	39
PREMIÈRE PARTIE LA CHARTE CONSTITUTIONNELLE DE L'UNION	45
TITRE 1 LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'UNION	47
CHAPITRE 1 La spécificité de l'Union	48
SECTION 1 LES OBJECTIFS DE L'UNION	49
§ 1. Les finalités économiques	49
§ 2. Les finalités politiques	51
SECTION 2 LES VALEURS FONDATRICES	54
§ 1. Une Union de droit	56
§ 2. Le respect des droits fondamentaux	58
A. Le silence initial des traités	59
B. L'apport de la jurisprudence	60
C. L'insertion progressive des droits de l'homme dans les traités	63
D. La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne	68
E. La compétence de l'Union pour prendre des mesures en matière de droits fondamentaux	76
F. L'Union, la protection des droits fondamentaux en droit national et la Convention européenne des droits de l'homme...	79
§ 3. Le principe de démocratie	91
§ 4. La Solidarité	99
A. La solidarité entre les États membres	100
B. Le développement de la solidarité interpersonnelle	102
§ 5. Du pluralisme culturel au respect de l'identité nationale ...	106
SECTION 3 LA NATURE DES TRAITÉS : TRAITÉS OU CONSTITUTION ?	110
§ 1. L'enracinement dans le droit international	111
§ 2. L'évolution vers une charte constitutionnelle	113
SECTION 4 LA NATURE DE L'UNION	120
§ 1. L'Union n'a pas la qualité étatique	121

§ 2. L'Union n'est plus une organisation internationale	124
§ 3. L'Union, un ensemble de type fédéral ?	126
CHAPITRE 2 Les éléments constitutifs de l'Union	130
SECTION 1 LES MEMBRES DE L'UNION	131
§ 1. L'adhésion à l'Union européenne	133
A. Les conditions d'adhésion	133
B. La procédure d'adhésion	136
§ 2. La suspension	137
§ 3. Le retrait d'un État membre	141
SECTION 2 LA CITOYENNETÉ DE L'UNION	143
§ 1. La notion de citoyen	143
§ 2. Les droits du citoyen de l'Union	145
SECTION 3 LE CHAMP D'APPLICATION TERRITORIAL DU TRAITÉ	151
§ 1. Application sur le territoire des États membres	151
§ 2. Application dans les départements d'outre-mer, les Açores, Madère et les Canaries	153
§ 3. Régime des territoires d'outre-mer	153
CHAPITRE 3 Les compétences de l'Union	155
SECTION 1 LE RÉGIME DES COMPÉTENCES DE L'UNION	156
§ 1. L'attribution des compétences	157
A. Le principe	158
B. Les compétences réservées aux États	159
C. Compétences expresses et pouvoirs implicites	161
§ 2. L'ajustement des compétences de l'Union à ses objectifs (TFUE, art. 352 ; Traité CE, ex-art. 308)	163
A. Les conditions du recours à l'article 352 TFUE	164
B. La pratique de l'article 352 TFUE	165
§ 3. Le particularisme des compétences externes	167
§ 4. La nature des compétences de l'Union	173
A. Les compétences exclusives	174
B. Les compétences partagées	177
C. Les compétences complémentaires ou domaines d'appui	180
SECTION 2 LES LIMITES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE L'UNION : SUBSIDIARITÉ ET PROPORTIONNALITÉ	181
§ 1. La subsidiarité dans le traité	183

A. Les motifs de l'introduction du principe	183
B. La notion de subsidiarité	185
C. Les aspects procéduraux	192
§ 2. La proportionnalité	193
SECTION 3 L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE L'UNION PAR UN NOMBRE LIMITÉ D'ÉTATS MEMBRES : LA COOPÉRATION RENFORCÉE	194
§ 1. Les formules d'« <i>opting out</i> »	195
§ 2. Le régime général de la coopération renforcée	198
SECTION 4 LES COMPÉTENCES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE SÉCURITÉ COMMUNE	203
CHAPITRE 4 Les moyens de l'Union	209
SECTION 1 LE STATUT JURIDIQUE DE L'UNION	209
§ 1. La personnalité juridique	209
A. La personnalité juridique interne	210
B. La personnalité juridique internationale	211
§ 2. Les privilèges et immunités	211
A. Les privilèges et immunités de l'Union	212
B. Les privilèges et immunités des fonctionnaires et des membres des institutions	213
SECTION 2 LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES	214
§ 1. La fonction publique de l'Union	214
§ 2. Le siège	218
§ 3. Les ressources financières de l'Union	219
A. Les conditions d'adoption de la décision sur les ressources propres	221
B. Les diverses ressources propres	222
C. Le mécanisme de correction des déséquilibres budgétaires	228
TITRE 2 LE SYSTÈME INSTITUTIONNEL	233
SOUS-TITRE 1 LES PRINCIPES RELATIFS À LA STRUCTURE INSTITUTIONNELLE DE L'UNION	235
CHAPITRE 1 L'Union et la séparation des pouvoirs	236

SECTION 1 L'INADÉQUATION DE LA THÉORIE DE LA SÉPARATION DES POUVOIRS	236
SECTION 2 UN MODE D'ORGANISATION PRAGMATIQUE	238
CHAPITRE 2 Les principes structurels	243
SECTION 1 LE PRINCIPE DE L'ÉQUILIBRE INSTITUTIONNEL	243
SECTION 2 LE PRINCIPE DE L'AUTONOMIE DES INSTITUTIONS	247
SECTION 3 LE PRINCIPE DE COOPÉRATION LOYALE ENTRE LES INSTITUTIONS	250
SECTION 4 LA TRANSPARENCE ET L'ACCÈS AUX DOCUMENTS	254
SOUS-TITRE 2 LE CADRE INSTITUTIONNEL	259
CHAPITRE 1 Le Parlement européen	261
SECTION 1 LES PARLEMENTAIRES EUROPÉENS	263
§ 1. L'élection des parlementaires	264
A. Le nombre de parlementaires	265
B. Le mode de scrutin	269
§ 2. Le statut des parlementaires	276
A. L'indépendance des parlementaires	276
B. Le statut financier du parlementaire	283
SECTION 2 L'ORGANISATION DU PARLEMENT	285
§ 1. Les structures	286
A. Les organes de direction	286
B. Les commissions parlementaires	288
C. Les groupes politiques	290
§ 2. L'organisation des travaux parlementaires	292
SECTION 3 LES POUVOIRS DU PARLEMENT	293
§ 1. Les pouvoirs de délibération	294
A. La participation du Parlement au pouvoir législatif	294
B. La participation du Parlement au pouvoir budgétaire	295
C. La participation du Parlement à la conclusion des accords internationaux	295
§ 2. La participation du Parlement à la nomination des membres des institutions	297
A. Nomination de la Commission	297

B. Nomination des membres de la Cour des comptes	299
C. Nomination des membres de la Cour de justice	299
D. Nomination du directoire de la Banque centrale européenne	300
§ 3. Les pouvoirs de contrôle	300
CHAPITRE 2 Le Conseil européen	302
§ 1. Le développement progressif du Conseil européen	303
§ 2. Les fonctions du Conseil européen	305
§ 3. La composition du Conseil européen	307
§ 4. Les réunions du Conseil européen	310
§ 5. Les conclusions du Conseil européen	312
§ 6. Relations avec le Parlement européen	313
CHAPITRE 3 Le Conseil	316
SECTION 1 LA COMPOSITION DU CONSEIL	318
§ 1. Les membres du Conseil	318
§ 2. Les autres participants	319
SECTION 2 UNICITÉ DU CONSEIL ET DIVERSITÉ DE SES FORMATIONS	321
SECTION 3 LES STRUCTURES DE TRAVAIL DU CONSEIL	326
§ 1. Le règlement intérieur du Conseil	326
§ 2. La présidence	327
A. Le caractère tournant de la présidence	327
B. Les responsabilités de la présidence	331
§ 3. Le Comité des représentants permanents	334
§ 4. Le secrétariat général	339
SECTION 4 LES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL	340
§ 1. Le pouvoir de décision du Conseil	341
§ 2. La coordination des politiques des États membres	342
§ 3. Les compétences d'exécution	343
§ 4. Le droit de demander à la Commission des études et des propositions	344
§ 5. Les autres attributions	345
SECTION 5 LES SESSIONS DU CONSEIL	346
§ 1. Convocation	346
§ 2. L'ordre du jour	347

A. Fixation de l'ordre du jour	347
B. Contenu de l'ordre du jour	349
C. Le procès-verbal	351
§ 3. La publicité des travaux et la transparence	352
A. Les débats publics	353
B. La publicité des travaux législatifs du Conseil	354
C. La publicité des votes	354
SECTION 6 LE VOTE AU SEIN DU CONSEIL	355
§ 1. Quorum et délégation de vote	355
§ 2. Les modes de votation	356
A. Le vote à la majorité des membres	356
B. Le vote à l'unanimité	357
C. Le vote à la majorité qualifiée	358
§ 3. Les formalités de vote	374
CHAPITRE 4 La Commission	377
SECTION 1 LE STATUT DE LA COMMISSION	378
§ 1. La désignation de la Commission	379
§ 2. La composition de la Commission	384
§ 3. L'indépendance des membres et le principe de collégialité	389
§ 4. L'organisation de la Commission	392
SECTION 2 LES FONCTIONS DE LA COMMISSION	393
§ 1. Le pouvoir d'initiative	394
§ 2. Les pouvoirs d'exécution	398
§ 3. Le pouvoir de surveillance	400
§ 4. Les nouvelles fonctions conférées à la Commission dans le cadre de l'Union économique et monétaire	403
§ 5. La fonction de représentation	405
CHAPITRE 5 Les institutions et organes chargés du contrôle	409
SECTION 1 LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE	410
§ 1. La composition de la Cour	411
§ 2. L'organisation de la Cour	413
§ 3. Le Tribunal	415
A. Compétence du Tribunal	415
B. Composition et organisation du Tribunal	417

SECTION 2 LA COUR DES COMPTES	420
SECTION 3 LE MÉDIATEUR	421
§ 1. Statut du médiateur.....	421
§ 2. Les fonctions du médiateur.....	422
CHAPITRE 6 Les organes et organismes de l'Union	424
SECTION 1 LES ORGANES CONSULTATIFS	424
§ 1. Le Comité économique et social (CES).....	425
A. Composition et organisation.....	425
B. Attributions.....	425
§ 2. Le Comité des régions.....	426
SECTION 2 LES INSTITUTIONS RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE	427
§ 1. Le système européen de banques centrales (SEBC).....	427
§ 2. La Banque européenne d'investissement (BEI).....	430
§ 3. La gouvernance de la zone euro	431
SECTION 3 LES ORGANISMES DE L'UNION	434
§ 1. Le Service européen d'action extérieure.....	435
§ 2. Les agences.....	436
TITRE 3 LE PROCESSUS DÉCISIONNEL	441
CHAPITRE 1 Les procédures (hors PESC)	442
SECTION 1 LA PROCÉDURE LÉGISLATIVE	443
§ 1. L'encadrement de l'exercice de la fonction législative.....	443
A. L'initiative de la Commission.....	443
B. La question de la base juridique.....	447
§ 2. Les différentes procédures.....	450
A. La procédure législative ordinaire.....	451
B. Les procédures législatives spéciales.....	461
SECTION 2 LA PROCÉDURE BUDGÉTAIRE	468
§ 1. L'encadrement par les principes généraux du droit budgétaire.....	468
A. Le principe d'unité et de vérité budgétaire	469
B. Le principe d'universalité.....	470
C. Le principe d'annualité.....	472
D. Le principe de spécialité	475

E. Le principe d'équilibre du budget	479
F. Le principe de transparence et de bonne gestion financière	480
§ 2. La procédure budgétaire	481
A. L'encadrement du pouvoir budgétaire	481
B. Le déroulement de la procédure budgétaire	489
SECTION 3 L'ADOPTION DES MESURES D'EXÉCUTION DES ACTES DE L'UNION	495
§ 1. Les principes généraux	495
A. Le niveau d'exercice de la compétence d'exécution	496
B. L'institution de l'Union titulaire du pouvoir d'adopter des mesures d'exécution	498
C. L'étendue de la compétence d'exécution	500
§ 2. Les modalités d'exercice du pouvoir d'exécution	502
A. La « comitologie » avant l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne	504
B. Les modifications introduites par le traité de Lisbonne	505
C. Exécution et législation déléguée	510
D. Les nouveaux types de mesures d'exécution non prévus par le traité	515
SECTION 4 LA PROCÉDURE DE CONCLUSION DES ACCORDS INTERNATIONAUX	518
§ 1. La négociation	519
§ 2. La signature	521
§ 3. La conclusion	522
§ 4. La suspension des accords	524
§ 5. L'intervention de la Cour de justice	525
CHAPITRE 2 Le processus décisionnel dans le cadre de la PESC	528
DEUXIÈME PARTIE L'ORDRE JURIDIQUE DE L'UNION	535
CHAPITRE 1 La structure de l'ordre juridique de l'Union	537
SECTION 1 LE DROIT PRIMAIRE	540
§ 1. Le contenu du droit primaire	541
A. Les traités révisés	541
B. Les autres actes de droit primaire	542
C. La simplification des traités	545

§ 2. La portée du droit primaire	547
A. La « primauté » du droit primaire	547
B. Les relations entre les traités	550
§ 3. La révision des traités	551
SECTION 2 LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU DROIT	556
§ 1. L'origine des principes généraux du droit	557
§ 2. Le contenu des principes généraux du droit	560
A. Les droits fondamentaux	561
B. Le principe de sécurité juridique	563
C. Les limites du pouvoir discrétionnaire	564
§ 3. La portée des principes généraux du droit	566
SECTION 3 LES ACCORDS INTERNATIONAUX	568
§ 1. Les accords conclus par l'Union	568
§ 2. Les actes unilatéraux adoptés par des organes internationaux	571
§ 3. La succession aux accords conclus antérieurement par les États membres	571
SECTION 4 LES ACTES DE DROIT DÉRIVÉ	572
§ 1. La typologie des actes de droit dérivé	572
A. Les actes visés à l'article 288 TFUE	573
B. Les actes hors nomenclature	579
§ 2. Le régime juridique des actes unilatéraux	583
A. L'authentification des actes	583
B. La forme des actes	584
C. La motivation	585
D. La publication et la notification	588
E. L'entrée en vigueur	588
F. La rétroactivité	589
G. La qualité rédactionnelle et la codification des actes	590
CHAPITRE 2 Les rapports entre l'ordre juridique de l'Union et les ordres juridiques nationaux	593
SECTION 1 LA PRIMAUTÉ DU DROIT DE L'UNION	594
§ 1. L'affirmation de la primauté	594
§ 2. La mise en œuvre de la primauté dans les États membres ..	600
A. La situation française	600
B. La situation dans les autres États membres	610

SECTION 2 L'EFFET DIRECT DU DROIT DE L'UNION	620
§ 1. L'affirmation de l'effet direct par la Cour de justice des Communautés	620
§ 2. Les normes communautaires susceptibles de produire un effet direct	625
A. L'effet direct de certaines dispositions des traités	625
B. L'effet direct des règlements	626
C. L'effet direct des directives	626
D. L'effet direct des décisions	631
E. L'effet direct des accords internationaux	631
§ 3. L'effet direct en droit interne français	633
 CHAPITRE 3 La mise en œuvre du droit de l'Union par les autorités nationales	636
SECTION 1 LES PRINCIPES	637
§ 1. L'obligation de coopération loyale	637
§ 2. L'autonomie des États membres	639
A. Le principe de l'effectivité	640
B. Le principe d'équivalence	645
SECTION 2 LES SANCTIONS EN CAS DE VIOLATION DU DROIT DE L'UNION	647
§ 1. Les sanctions administratives infligées par les États membres	649
§ 2. Les sanctions pénales	650
SECTION 3 LA RESPONSABILITÉ DES ÉTATS MEMBRES EN CAS DE VIOLATION DU DROIT DE L'UNION	652
 TROISIÈME PARTIE LES CONTRÔLES	659
TITRE 1 LES CONTRÔLES POLITIQUE ET BUDGÉTAIRE	661
CHAPITRE 1 Le contrôle politique	662
SECTION 1 LE CONTRÔLE AUX FINS D'INFORMATION	663
§ 1. Les questions	663
A. Les questions écrites	663
B. Les questions orales	664
§ 2. Les rapports	665
§ 3. Les pétitions	666
§ 4. Les commissions d'enquête	667

SECTION 2 LE CONTRÔLE AUX FINS DE SANCTION	669
§ 1. La motion de censure.....	669
§ 2. La décharge du budget, instrument de contrôle politique ?.....	671
CHAPITRE 2 Le contrôle budgétaire	673
SECTION 1 LE CONTRÔLE INTERNE	673
§ 1. La distinction entre l'ordonnateur et le comptable.....	674
§ 2. L'Office européen de lutte antifraude (OLAF).....	674
SECTION 2 LE CONTRÔLE EXTERNE	676
§ 1. Le contrôle de la Cour des comptes.....	677
§ 2. La décharge du budget.....	677
TITRE 2 LE CONTRÔLE JURIDICTIONNEL	681
CHAPITRE 1 Le contrôle direct de la légalité	685
SECTION 1 LE RECOURS EN ANNULATION	685
§ 1. Les actes attaquables.....	687
A. Un acte existant.....	687
B. Un acte imputable à une institution, un organe ou un organisme.....	689
C. Un acte destiné à produire des effets juridiques à l'égard des tiers.....	692
§ 2. La qualité pour agir.....	695
A. Les requérants privilégiés.....	696
B. Les personnes physiques et morales.....	697
§ 3. Les cas d'annulation.....	711
A. L'incompétence.....	712
B. La violation des formes substantielles.....	713
C. La violation du traité ou de tout acte relatif à son application.....	713
D. Le détournement de pouvoir.....	714
§ 4. Les effets de l'annulation.....	714
SECTION 2 LE RECOURS EN CARENCE	715
§ 1. Les parties au litige.....	716
§ 2. La procédure précontentieuse.....	718
§ 3. Les effets de la constatation de la carence.....	719

SECTION 3 L'EXCEPTION D'ILLÉGALITÉ	719
§ 1. Les actes à l'encontre desquels l'exception peut être invoquée	720
§ 2. Les parties	720
§ 3. Les effets de l'admission de l'exception	722
CHAPITRE 2 Le recours en manquement d'État	724
SECTION 1 LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU MANQUEMENT	726
§ 1. La nature du comportement constitutif d'un manquement	726
§ 2. L'imputation à un État	727
§ 3. Les faits justificatifs	728
SECTION 2 LA PROCÉDURE EN MANQUEMENT	730
§ 1. La phase précontentieuse	731
§ 2. La phase contentieuse	732
SECTION 3 LES EFFETS DE L'ARRÊT EN MANQUEMENT	733
CHAPITRE 3 Le recours en indemnité	736
SECTION 1 LES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ	738
§ 1. Les parties	738
A. Le requérant	738
B. Le défendeur	739
§ 2. Les délais	744
SECTION 2 LA MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ	745
§ 1. Le fait dommageable	746
A. La faute de service	747
B. La faute due à l'illégalité d'un acte	748
§ 2. Le dommage	750
§ 3. Le lien de causalité	751
CHAPITRE 4 Le renvoi préjudiciel	753
SECTION 1 LA DEMANDE	754
§ 1. La demande émane d'un juge national	755
§ 2. L'objet de la demande	758
A. Les normes pouvant faire l'objet d'une question préjudicielle	758
B. Les conditions tenant à la question posée	761

§ 3. Le caractère facultatif ou obligatoire de la demande	765
A. Les demandes en interprétation	766
B. L'appréciation de validité	768
SECTION 2 LA PROCÉDURE	769
SECTION 3 LES EFFETS DES ARRÊTS RENDUS À TITRE PRÉJUDICIEL	770
§ 1. L'autorité des arrêts	770
§ 2. L'effet dans le temps des arrêts	772
BIBLIOGRAPHIE	777
TABLE CHRONOLOGIQUE DES ARRÊTS CITÉS	781
INDEX ALPHABÉTIQUE	797